

Vos questions / nos réponses

Addiction cocaïne

Par [Briser32](#) Postée le 16/11/2023 19:36

Bonjour je reviens vers vous après mon témoignage sur mon addiction au cannabis car j'ai pas osé dire que je suis aussi accro depuis peut a la cocaïne .je m'en rend compte car je suis devenu un menteur pro avec ma femme pour caché ma consommation régulière et la perte énorme financière. Dès que j'ai un coup de mou je pars inconsciemment cherche ce produit et me réfugie dedans comme un faible . Le lendemain a la redescente je suis incapacité de regarder quelq'un ou de parlé avec car je suis complètement submergé par le produit.je raté beaucoup de chose je suis pas fiable et souvent j'annule beaucoup de responsabilités qui déçoivent tous mon entourage . Sous les effets je dit bcp de chose que je veut pas dire et donc je me sent jugé après la consommation et donc j'en tire que des mauvais moment. Je vois que le mal que ça fait et c'est encore pire sous emprise. J'ai avoué a ma femme et donc elle a plus du tous confiance en moi .elle veut pas m'aider . Que faire... je suis incapable de faire les démarches nécessaire seul ..

Mise en ligne le 20/11/2023

Bonjour,

Vous confiez votre addiction à la cocaïne et vos difficultés ressenties vis-à-vis de votre entourage. Nous saluons votre force: oser en parler est une démarche très courageuse. Vous avez bien fait de vous adresser à notre équipe afin de ne pas rester isolé.

Les conduites addictives se manifestent à la fois par le besoin du produit pour apaiser certaines émotions ou aller moins mal, mais également par des comportements étrangers à la personnalité: mensonges, dissimulations, manque de rigueur, isolement... Nous comprenons tout-à-fait votre détresse et votre sentiment de culpabilité. La prise de conscience de son addiction, aussi cruciale soit-elle, génère aussi beaucoup de souffrance. Vous prenez la mesure de la place qu'a pris la cocaïne dans votre quotidien, de son impact sur votre vie, et de son retentissement sur votre entourage. C'est un moment charnière très douloureux.

Vous avez réussi à en parler à votre femme, et c'est encore une fois faire preuve de courage. Malheureusement, on ne peut pas anticiper la réaction de ses proches. Votre femme a sans doute du mal à se mettre à votre place, car elle-même est confrontée à beaucoup d'émotions difficiles à gérer. Il lui faudra sans doute un peu de temps pour digérer cette découverte, et pouvoir être plus réceptive à ce que vous traversez.

Nous percevons un grand désarroi, que le recours aux produits ne parvient plus à soulager, ou même qu'il l'accentue. Nous vous encourageons à vous faire aider par des professionnel-le-s. Ce serait l'occasion d'être épaulé par des personnes qui ne jugent pas, qui comprennent ce que vous endurez, et qui pourront vous aider à reprendre confiance en vous et à trouver les moyens de vous en sortir.

Aujourd'hui, il est clair que vous avez la volonté, mais il vous manque le soutien adapté.

Nous avons identifié deux structures à proximité de votre lieu de résidence, dans lesquelles vous pourrez être accompagné dans votre démarche d'arrêt. Il s'agit de CSAPA (Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie), qui accueillent gratuitement et de manière confidentielle toute personne en demande. N'hésitez pas à les contacter afin de prendre un premier rendez-vous. Et si cette démarche vous est encore trop difficile, il vous est possible de nous contacter par téléphone afin que nous vous accompagnions dans la prise de contact.

Nous restons disponibles en cas de besoin. Notre service d'écoute est ouvert tous les jours sans exception, entre 8h et 2h (au 0 800 23 13 13, appel gratuit et anonyme), ou par tchat entre 14h et minuit.

Nous vous envoyons tous nos encouragements.

L'équipe de Drogues Info Service.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes

[Association Addictions France CSAPA 32 Antenne de Nogaro](#)

14 bis rue de la Poste
Maison de Santé
32110 NOGARO

Tél : 05 62 05 28 68

Site web : addictions-france.org

Accueil du public : Accueil et consultations sur rendez-vous les lundis après-midi pour l'antenne du CSAPA (psychologue et éducateur en alternance) ; lundi matin, permanence sur la microstructure

Secrétariat : Lundi et Jeudi de 9h-13h et 14h-18h00, Mardi 9h-13h et 14h-18h, Mercredi 14h-18h00, vendredi fermé toute la journée

[Voir la fiche détaillée](#)

[Association Addictions France - CSAPA 65 - Antenne de Vic en Bigorre](#)

2 rue Pierre Trouillet
Résidence la Clairière
65500 VIC EN BIGORRE

Tél : 05 62 93 73 82

Site web : addictions-france.org

Accueil du public : Mardi en journée tous les 15 jours

Secrétariat : Lundi 13h30-18h30, Mardi Mercredi Vendredi 9h30-12h/13h-18h30, Jeudi
9h30-12h/13h-18h30

[Voir la fiche détaillée](#)